Radio-télédiffusion des délibérations de la Chambre

Aujourd'hui, nous vous proposons de reconstituer l'agora, mais alors pour tout le monde, pour tout le peuple, pour toute la population du Canada. Par le journal électronique, nous ferons reculer les murs de cette Chambre pour englober tous les citoyens du Canada, lesquels pourront dorénavant suivre à leur gré nos délibérations. S'ils le désirent, ils auront un accès direct à ce que nous faisons. Ils n'auront plus à se fier à des rapports édulcorés, incomplets, interprétés ou filtrés par un intermédiaire. Je ne dis pas que le rôle des journalistes n'est pas important. Je ne dis pas qu'ils ne doivent pas continuer leur tâche d'interprétration et de reportages de nos délibérations, mais dorénavant le peuple pourra prendre conscience directement de ce que nous faisons au moment même où nous le faisons.

Il y aura un élément de spectacle supplémentaire qui peutêtre ravivera l'intérêt du peuple à l'égard de ce qui se passe au Parlement. Et si à l'occasion ils continuent à lire les journaux, au moins ils pourront comparer leur perception des faits aux versions qui sont rapportées dans les media, et ceux d'entre nous qui nous plaignons quelquefois d'être mal rapportés par la presse, nous ne pourrons plus nous en plaindre, parce que notre intervention sera au dossier, et elle aura été vue et écoutée par une grande partie de la population canadienne. D'autre part, du seul fait que ces interventions seront filmées et gardées en archives, les journalistes y trouveront, j'imagine, des rappels salutaires à l'éthique qui fait la gloire et l'honneur de leur profession.

Mais l'opposition n'apprécie pas cette tentative, cette décision du gouvernement d'ouvrir le Parlement. L'honorable député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) tout à l'heure se plaignait de ce que certains ministres font des déclarations en dehors de la Chambre et ne les font surtout pas au Parlement. Je ne vois pas la logique de son intervention puisque, si nous télédiffusions les débats, ces interventions des ministres pourraient être captées immédiatement et diffusées sur les ondes à tous ceux que cela intéresse. Ils n'auraient pas à recourir à des moyens plus efficaces en dehors de la Chambre. Nous proposons une plus grande ouverture du Parlement, justement ce que le député recherche. Et nous utilisons le moyen le plus efficace que nous connaissons pour accomplir cette ouverture du Parlement.

Les députés de l'opposition réclament une loi destinée à assurer l'accès à l'information. Ils ne font pas de distinction entre l'information qui devrait être accessible immédiatement ou un peu plus tard et l'information qui serait de nature à compromettre certaines négociations. Ils proposent d'une façon tout à fait irresponsable un accès universel à toute espèce d'information et dans n'importe quelle circonstance. Ils veulent que l'information soit plus disponible. Nous le souhaitons aussi, et nous avons annoncé une loi sur l'accès à l'information. Mais avant la lettre, nous offrons, par le moyen de la télédiffusion des délibérations de la Chambre des communes, un accès immédiat à l'information la plus importante, c'est-à-dire, ce qui se passe au Parlement du Canada. Il se trouve des députés dans l'opposition pour s'opposer à ce projet de télédiffuser les délibérations de la Chambre des communes.

Le président du Conseil privé (M. MacEachen) posait la question suivante cet après-midi: Est-ce que le Parlement résistera à ce dévoilement? Je pose à mon tour une autre question. Les députés de l'opposition craignent-ils de ne point

résister à cette place publique, au plein sens du terme, que la télédiffusion des débats fera du Parlement?

Monsieur le président, depuis que je siège à la Chambre, je vois des choses que les honorables députés de l'opposition ne voudraient peut-être pas voir exposées au grand public. Par exemple, l'absence fréquente de certains députés. La tactique de l'opposition qui planifie très habilement un système de rotation de ses députés, système de rotation qu'ils sont les seuls à connaître, et que nous devons tenter de déjouer à certains moments cruciaux de la Chambre. Ils nous imposent constamment des soubresauts de présences, et d'absences qui privent les ministériels de passer, comme les honorables députés de l'opposition peuvent le faire, le temps requis dans leur circonscription. Évidemment, c'est une tactique qui est tout à fait transparente, mais ils manquent sérieusement à leur devoir de parlementaires en ne jouant pas le jeu, parce que dans le Parlement il y a des règles non écrites que les honorables députés de l'autre côté de la Chambre devraient observer. Ils profitent au-delà de ce qui est raisonnable, monsieur le président, du jeu de cache-cache au moment des votes cruciaux à la Chambre.

C'est un reproche que je fais secrètement à l'opposition depuis que je siège au Parlement et que je m'aventure à faire publiquement ce soir parce que notre métier de représentants du peuple est suffisamment difficile pour que l'on puisse attendre une collaboration des deux côtés de la Chambre qui permette à tous les députés, à ceux de l'opposition comme à ceux du côté gouvernemental, de bien faire leur devoir de parlementaires et de représentants du peuple. Mais tout ceci, avec la télédiffusion des débats, pourrait être étalé au grand jour, lorsque d'un simple travelling d'une camera on verra qui respecte la Chambre et qui ne la respecte pas.

Une autre chose, monsieur le président, que je serai ravie de voir, c'est la télédiffusion de la période des questions. La Chambre a des moments inégalables lorsque les questions de l'opposition sont directes, qu'elles vont au cœur de l'actualité, que les réponses et les contre-questions fusent, et que les remarquables qualités de parlementaires de notre premier ministre entrent en jeu. C'est un spectacle à certains jours. Nous n'avons pas peur, monsieur le président, de faire voir ce spectacle à la nation. Au contraire, nous appelons de toutes nos forces le moment où nous pourrons faire connaître comment, quotidiennement, le premier ministre défend les intérêts de la population.

• (2050)

Nous sommes disposés, nous, de ce côté-ci de la Chambre, à relever ce défi, parce que nous avons éprouvé à maintes reprises les qualités de parlementaire du très honorable premier ministre. Je ne dis pas que l'opposition n'a pas ses bons parlementaires. Certains jours, lorsque certains d'entre eux sont en forme, nous avons aussi un spectacle de l'autre côté de la Chambre. Mais pourquoi, pourquoi alors, puisque l'opposition a aussi ses parlementaires astucieux, habiles, compétents, pourquoi alors ne pas les faire connaître à toute la Nation? C'est au fond la proposition que nous vous faisons. Ce sera un jeu égal des deux côtés de la Chambre. Peut-être est-ce parce que les intentions malicieuses de certaines questions de l'opposition deviendront à la longue beaucoup trop transparentes qu'on s'oppose à ce projet? Et peut-être est-ce parce que certains, dont le talent ne s'exerce bien que dans la controverse